

PREVENIR LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX ET SENS A LA DEMARCHE QVCT

Public concerné :

Direction, Responsables des Ressources Humaines, Responsables Qualité, Instances représentatives du personnel

Prérequis : Absence de prérequis.

Durée : 2 à 3 jours / modulable selon besoin

Objectifs de la formation :

Compétence visée : Prévenir les RPS au sein de l'établissement, comprendre les freins et les leviers pour mettre en place une véritable démarche d'amélioration de la Qualité et prévention des risques dans une vision projet.

• Aptitudes :

- Connaître le cadre légal en lien avec le DUERP, la prévention des RPS et la QVCT
- Mettre en adéquation le DUERP avec les pratiques de l'établissement
- Elaborer une démarche projet de prévention des RPS et d'amélioration de la QVCT (plan d'action concret)

Méthodes pédagogiques :

- Exposé du formateur, exercices pratiques.
- Travaux de groupe avec les participants (outils diagnostics, cadran de la QVCT ANACT, etc.)

Le programme :

1. DUERP, RPS et QVCT : Points d'ancrage

- Fondamentaux et définition de l'ANACT
- Contexte historique, objectifs et enjeux
- Apports réglementaires : Accord National Interprofessionnel (ANI) du 19 Juin 201, Code du travail, Loi Rebsamen du 17 Août 2015
- Les différentes composantes de la qualité de vie au travail

2. Le DUERP

- Le nouveau rôle du CSE dans l'élaboration du DUERP
- Contenu d'un DUERP et enjeux
- Diagnostic de l'établissement
- Plan d'action : élaboration du DUERP

3. Piloter la démarche RPS/QVCT

- S'inscrire dans une démarche projet pour pérenniser la démarche.
- Etablir un diagnostic QVCT au sein de l'établissement (état des lieux des actions mises en place) :
 - Relations de travail/climat social,
 - Santé au travail,
 - Développement professionnel,
 - Valeurs professionnelles,
 - Egalité des chances, égalité femmes/hommes, etc.
- Evaluer la satisfaction des professionnels : principes et méthodes
- Identifier les axes perfectibles et pistes d'amélioration. Exemples :
 - Apports de l'ergonomie : Aménagement des espaces, postes de travail
 - Outils de mobilisation et d'engagement

4. Elaboration du Plan d'action

- Instaurer un comité de pilotage du projet QVT.
- Mettre en œuvre un tableau de bord de suivi de la QVCT : Les objectifs SMART, les Moyens, les indicateurs, la planification et la priorisation des actions

Modalités de validations des acquis :

- Réalisation d'un test de connaissances en amont et en aval de la formation
- Attestation de formation remise en fin de formation

Contacts	Céline LISEK 06-87-43-90-76 lisekformation@gmail.com	Delphine PARIS 06-76-90-77-07 delphine80paris@gmail.com
Modalités et délais d'accès	Locaux mis à disposition par l'établissement, accessibles aux personnes en situation de handicap, et permettant la distanciation entre participants. En cas de besoins spécifiques, nous contacter. Matériel (PC, vidéoprojecteur) du formateur. Adaptation des moyens pédagogiques par le formateur aux personnes en situation de handicap.	
Evaluation et livrables	Un livret d'accueil est remis à chaque stagiaire en début de séance (format dématérialisé joint au support de formation). Une évaluation des connaissances et de la satisfaction sont réalisés en amont et en aval de formation. Une documentation pédagogique remise à chaque participant, par voie dématérialisée. Une attestation de suivi de formation, les émargements, les tests de positionnement et un compte-rendu pédagogique sont remis au Client, dans les 72h suivant la formation.	

Pour connaître notre taux de satisfaction clients, **Consultez notre site !** lisekformation.fr

LISEK Formation Conseil
16, Lieu-dit La Râperie – 80340 PROYART
TEL 06 87 43 90 76 – Email : lisekformation@gmail.com

